

Séance du Conseil Municipal de la commune de Bazoches-en-Dunois du 16 février 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize février à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M. Guy BILLAULT, Maire, pour délibérer sur les questions suivantes :

Etaient présents :	M. Franck GUILLEMOT	M. Christophe GAUDIN	M. Olivier LOUIS	M. Christian GASTINE	M. Frédéric TOURNE
	M. Gautier GERARD	Mme Christine GAUDIN M.	M. Sylvain ADAMEC	Mme Emilie PICHOT	
Secrétaire	M. Christophe GAUDIN				

Absent excusé : M. SERREAU Alexandre

Le compte rendu du 27 octobre 2020 est lu et approuvé.

Délibération N° 2021/01 Demande de subvention FDI travaux avaloir EP.

Le conseil municipal étudie le projet de réparation de l'avaloir des eaux pluviales rue des Ecoles, celui-ci étant très abîmé, il est souhaitable de le refaire pour plus de sécurité, à ce titre, le conseil municipal décide de faire une demande de subvention auprès du département au titre du Fonds Départemental d'Investissement 2021 (FDI) d'un montant de 855.60 € pour un projet d'un montant HT de 2852 €.

Délibération N°2021/02 : Choix de l'organisme prêteur (Travaux réhabilitation du château d'eau)

Le conseil municipal étudie les trois propositions reçues de la part du Crédit Mutuel, de la Caisse d'Épargne et Caisse des Dépôts. Après en avoir délibéré, le conseil municipal retient la proposition de la Caisse d'Épargne pour les deux prêts (100 000€ sur 20 ans + 35 000€ sur 2 ans).

Délibération N° 2021/03 Modification des Statuts du SITE

La présidence du SITE étant assurée par un élu de Jallans tout comme le suivi administratif, le siège du SITE est fixé en Mairie de Jallans au 12 rue de la République

Suite au groupement de communes de Villemaury, elle se verra attribuée un titulaire et un suppléant non plus un titulaire et un suppléant par communes

Délibération N° 2021/04 Subventions 2021.

Le conseil municipal décide, après discussion, de verser des subventions de fonctionnement pour l'année 2020 :

ONACVG (Bleuets de France)	70,00 euros
Familles Rurales de la Basse Conie	40,00 euros
Croix Rouge	40,00 euros
ADMR SIAD	40,00 euros
ADMR portage des repas à domicile	40,00 euros
Ligue contre le cancer	40,00 euros
Ludo'Beauce	40,00 euros
ARAM	50,00 euros
Maison de la Beauce	80,00 euros
Union Départementale fédérée des associations pour le don de sang	70,00 euros

Délibération N° 2021/05 : Subventions 2021 gardiennage Église.

Le conseil municipal décide de verser à la paroisse d'Orgères la somme de 50,00 euros pour le gardiennage de l'Église pour l'année 2021.

Délibération N° 2021/06 : Correspondant Sécurité Routière

Le conseil municipal désigne M. ADAMEC Sylvain.

Délibération N° 2021/05 : Correspondant Défense.

Le conseil municipal désigne M. GASTINE Christian

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

Monsieur le Maire informe des quelques modifications établies lors de la dernière réunion.

Fonds d'Aides aux Jeunes :

Le conseil municipal ne souhaite pas abonder à la demande du Conseil Départemental

Questions diverses.

Jeux : suite au contrôle de conformité, deux jeux sont à démonter (trop vétustes) et un sera réparé par CCCB et après sera attribué à la commune.

Projet éolien : Plusieurs prestataires ayant fait la demande d'implantation d'éoliennes sur la commune, une réunion leurs sera proposée afin de développer leurs projets.

Divers travaux : des devis seront demandés pour le curage des regards d'eau pluviales, pour le changement des huisseries du logement communal, et la réfection de la réserve incendie.

Mme PICHOT Emilie demande ou en est le dossier de l'Antenne téléphonique, le dossier est en cour.

Prochain conseil le 23/03/2021.

Fait à Bazoches en Dunois, le 18 février 2021

Le Maire,
Guy. BILLAULT